

Le Parlement approuve la libéralisation des heures d'ouverture des shops de stations-service

14.12.2012

D'un coup d'oeil

Lors du vote final, le Parlement a accepté à une large majorité l'initiative parlementaire « Libéralisation des heures d'ouverture des shops des stations-service ». Les shops des stations-service pourront donc vendre l'ensemble de leur assortiment 24 heures sur 24. L'économie salue cet assouplissement de la législation. Les syndicats menacent de demander un référendum, alors que des négociations en vue de la conclusion d'une convention collective de travail ont été proposées.

L'initiative parlementaire de Christian Lüscher (PLR, GE) demande que les shops de stations-service puissent occuper des travailleurs également la nuit et le dimanche, sans devoir obtenir une autorisation spéciale. En vertu de la réglementation actuelle, ces commerces peuvent vendre du carburant et des produits de restauration, comme le café et les sandwiches, 24 heures sur 24. Cependant, entre 1 heure et 5 heures, ces mêmes employés ne peuvent pas vendre des articles comme du papier toilette ou une pizza surgelée.

La nouvelle réglementation tient compte des besoins de la population

En acceptant le projet lors du vote final, le Parlement a choisi d'assouplir cette réglementation illogique, puisque le personnel des stations-service est de toute façon présent. *economiesuisse* salue cette libéralisation en douceur des heures d'ouverture. L'adaptation de la loi sur le travail répond à un besoin éprouvé de la population et mérite d'être soutenue. Dans le contexte économique actuel, il est important de supprimer, chaque fois que cela est possible, des prescriptions bureaucratiques inutiles. Cela renforce la place économique suisse et réduit les désavantages concurrentiels par rapport à d'autres pays.

La menace d'un référendum est incompréhensible

Le peuple pourrait néanmoins avoir le dernier mot sur cette initiative parlementaire. En effet, les syndicats ont déjà annoncé leur volonté de lancer un référendum contre cette modification législative. Aux yeux de l'économie, la menace du référendum est incompréhensible pour deux raisons : premièrement, l'initiative parlementaire Lüscher ne menace ni la protection des travailleurs ni la réglementation des heures de travail. Il s'agit seulement d'assouplir une disposition légale difficile à comprendre, afin de tenir compte des besoins des consommateurs. Deuxièmement, la fédération des exploitants de shops de stations-service (Verband der Tankstellenshop-Betreiber) a proposé aux syndicats de négocier une convention collective de travail pour ses employés dans le but d'intégrer les préoccupations des personnes intéressées. Mais une fois de plus, les syndicats s'entêtent à livrer bataille plutôt que de chercher des solutions constructives, ce qui est bien regrettable.